



Ville de Bollène

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2025_24

**CONVENTION DE
PARTENARIAT
ECOSYSTEM - CCAS**

**DON DE
TELEPHONES
SOLIDAIRES**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 MAI 2025

page 1

L'an Deux Mille Vingt Cinq le vingt-deux mai à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 14 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents : M. ZILIO, Mme GUTIEREZ, Mme BRISA, Mme DUMARCHER, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT

Absents excusés :

M. BLANC représenté par Mme GUTIEREZ

Mme AUTRAN-BLANC représentée par Mme BRISA

M. BERNE représenté par M. ZILIO

Mme GIANETTA représentée par Mme LAUNAIRE

Absente :

Mme CALERO

RAPPORTEUR : Monsieur Anthony ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.123-4 et L.123-5 du code de l'action sociale et des familles selon lesquels le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale,

Considérant que la société Ecosystem est un organisme agréé pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques,

Considérant que dans le cadre de son activité, Ecosystem participe à l'évènement du Tour de France 2025 en proposant une collecte solidaire de téléphones portables usagés et le don de téléphones portables reconditionnés.

Considérant que la Ville de Bollène est ville départ d'une étape du Tour de France édition 2025,

Considérant qu'Ecosystem propose au CCAS de la Ville de Bollène un partenariat qui s'établit comme suit :



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 MAI 2025

page 2

- La collecte de téléphones usagés est organisée par Ecosystem à partir de plusieurs points de dépôt
- Il est proposé de faire bénéficier les usagers des services sociaux d'un don de téléphone portable reconditionné
- Ces téléphones seront délivrés par le CCAS de la ville de Bollène aux seules personnes en difficulté sociale.

Aussi, il est proposé de signer avec Ecosystem un contrat de mécénat fixant, comme suit, les conditions et modalités de collaboration avec le CCAS :

- Ecosystem s'engage à faire don au CCAS de 100 téléphones portables reconditionnés,
- le CCAS s'engage à remettre ces téléphones aux bénéficiaires qu'il a identifiés ou qui ont été orientés par les acteurs sociaux de la ville.

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- Approuver les termes de la convention de partenariat entre Ecosystem et le CCAS.
- Accepter le don en nature de 100 téléphones reconditionnés de la société Ecosystem, sans impact financier,
- Autoriser le Président à signer la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE

➔ **D'APPROUVER** les termes de la convention de partenariat entre Ecosystem et le CCAS.

➔ **D'ACCEPTER** le don en nature de 100 téléphones reconditionnés de la société Ecosystem, sans impact financier,



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 MAI 2025

page 3

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

M. Anthony ZILIO
Président du CCAS,



Mme Myriam GUTIEREZ,
Secrétaire de séance,

